

# VIE MATÉRIELLE

## RESSOURCES

### A. Les quêtes du dimanche

Les quêtes du dimanche sont la principale ressource de la paroisse de Beaune. Elles sont affectées au service exclusif de la paroisse, à l'exception des quêtes de 11 dimanches dans l'année versées au profit de l'Eglise diocésaine ou universelle.

Il est bon de revoir le montant de ce que l'on donne en fonction de ses ressources et de l'augmentation du coût de la vie.

### B. Offrandes : Elles sont pour l'instant de 3 types :

- des dons de particuliers ou d'entreprises au bénéfice de la paroisse.
- une offrande qui est faite à l'occasion des baptêmes, mariages ou sépultures :  
Pour les mariages et sépultures :  
le diocèse propose une somme entre **200** et 250 €.  
Pour les baptêmes une somme entre 50 et 100 €
- honoraires de messes : l'offrande de **17** Euros faite par les chrétiens qui demandent une messe aux intentions de leurs défunts est reversée à l'Evêché pour le salaire des prêtres.

### C. Les Donateurs des 19 Clochers

Ce sont les paroissiens qui se sont engagés sur quatre années à soutenir la paroisse par un don. Cette offrande est principalement destinée à subvenir à la charge des salaires et cotisations sociales des permanents en catéchèse et aumônerie, du sacristain, de la secrétaire, etc.

Si vous voulez en faire partie, adressez-vous au secrétariat paroissial.

Les chèques sont à libeller à l'ordre de :

« L'ASSOCIATION DIOCÉSAINE DE DIJON – PAROISSE DE BEAUNE »

## REMERCIEMENTS AUX ANNONCEURS

Mrs Jacques BEAUFRAND, Georges MARTIN et Louis MARTIN remercient très vivement celles et ceux qui, en acceptant une participation publicitaire dans ce guide, ont fait de cette opération un nouveau succès.

Grâce à vous de nombreux aménagements ont pu être réalisés aux locaux de l'aumônerie et c'est bien volontiers qu'à l'occasion de nos futures rencontres, nous vous en rendrons compte.

Sans demander aux paroissiens de modifier leurs habitudes, nous leur serions reconnaissants d'avoir une attention particulière pour les artisans, commerçants et entreprises qui ont participé généreusement à l'élaboration de ce **GUIDE PAROISSIAL 2016-2017**.

Enfin, les entreprises qui ne figurent pas encore parmi les annonceurs et qui désireraient un emplacement publicitaire sont remerciées à l'avance de le signaler au SECRETARIAT PAROISSIAL, 4 impasse Notre Dame - BP 20102 - 21203 BEAUNE CEDEX.